



## Engagement de la DDC en Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010

Mai 2010

### Situation initiale

Le séisme du 12 janvier 2010 a causé des ravages et des destructions sans précédent en Haïti. Selon les sources de l'ONU, on déplore plus de 230'000 morts et près de 300'000 blessés. Près de 1,5 millions de personnes ont perdu leur habitation et vivent depuis dans des hébergements provisoires. L'Aide humanitaire de la Confédération a lancé la plus grande opération d'urgence de son histoire. Le pays doit littéralement être reconstruit. Si les activités actuelles d'aide d'urgence et de *Early Recovery* satisfont les besoins prioritaires, le pays devra, à long terme, être soutenu par la communauté internationale en vue de la reconstruction de structures entièrement nouvelles.

### Perspectives – Mesures de la DDC

#### L'Aide humanitaire

L'Aide humanitaire est engagée depuis 2005 en Haïti et a adopté fin 2009 son second Programme à moyen terme 2010 – 2012. L'accent a été mis sur les projets bilatéraux et directs pour la reconstruction d'infrastructures sociales (écoles et organismes de santé) ainsi que des actions d'aide d'urgence (y compris la sécurité alimentaire) via des partenaires multilatéraux. Actuellement, quatre experts sont à la disposition des partenaires multilatéraux de l'Aide humanitaire. Suite à ce séisme, l'Aide humanitaire se réfère aussi aux lignes d'actions définies et, s'appuyant sur le Plan national haïtien (Action Plan for National Recovery and Development of Haiti, mars 2010) s'engagera prioritairement dans le domaine de la reconstruction d'infrastructures sociales, en étroite coordination avec les autorités haïtiennes et la communauté internationale. Les activités en relation avec la diminution des dangers naturels et les standards de construction résistant aux séismes seront intégrées dans tous les projets DDC.

En avril 2010, l'Aide humanitaire a présenté à ses partenaires le concept d'un centre technique de compétences. Ce dernier doit contribuer à une meilleure coordination des activités et programmes des nombreux acteurs de la reconstruction. De plus, des experts des œuvres de bienfaisance suisses, des partenaires multilatéraux et des institutions gouvernementales seront mis à disposition dans le cadre du centre de compétences pendant la phase de planification et de mise en œuvre. Vu les capacités locales limitées, l'Aide humanitaire se focalisera spécialement sur la formation de personnel local qualifié (construction) en collaboration étroite avec des partenaires.

Géographiquement, l'engagement de l'Aide humanitaire se concentrera sur la région fortement touchée au sud-ouest de la capitale.

#### Coopération bilatérale au développement

Depuis la fin des années 1990, la Coopération au développement de la DDC en Haïti est engagée dans deux projets dans le domaine de l'eau potable / assainissement et de la protection des forêts / production alimentaire. *Helvetas* a été mandaté pour la réalisation de ces deux projets. Haïti n'est actuellement pas un pays prioritaire de la DDC, mais au vu de la situation précaire en Haïti, le Conseil Fédéral a décidé en mars 2010 que la DDC doit élargir sa coopération bilatérale au développement, de façon complémentaire à l'engagement actuel de l'Aide humanitaire.

La DDC *développera et renforcera son engagement dans les domaines d'eau potable / assainissement et de sécurité alimentaire (production agricole durable)*. Ce faisant, elle lie les expériences et contacts des projets existants et s'assure que le savoir-faire acquis soit mis à contribution le mieux possible. Les deux domaines d'intervention se réfèrent aux besoins les plus fondamentaux de la population. La DDC s'efforce de former des femmes et des hommes afin qu'ils puissent produire leur alimentation de façon autonome et plus abondante, en diminuant la dépendance vis-à-vis des importations d'aliments. Lors de la construction des systèmes d'eau potable, les autorités locales doivent être formées de telle façon qu'elles puissent entretenir ces systèmes à long terme sans aide extérieure.

#### Finances

Pour les années 2010 à 2012, le budget de la coopération au développement pour Haïti a été augmenté de CHF 6 millions, pour atteindre un total de CHF 15.9 millions. L'Aide humanitaire dispose pour cette même période d'un budget total de CHF 20 millions.

#### Pour plus d'informations

Direction du Développement et de la Coopération DDC  
Coopération régionale / Division Amérique Latine  
[sekretariat.abteilung.lateinamerika@deza.admin.ch](mailto:sekretariat.abteilung.lateinamerika@deza.admin.ch)  
Tel. +41 31 322 34 41

Aide humanitaire et CSA  
Sägestrasse 77, Köniz, 3003 Berne  
[hh@deza.admin.ch](mailto:hh@deza.admin.ch), [www.deza.admin.ch](http://www.deza.admin.ch)  
Tel. +41 31 322 31 24